

L'union des chœurs

par Noémie Villacèque

La pratique chorale était à Athènes bien plus qu'un procédé dramatique : c'était une expérience civique et collective, une sorte de figuration démocratique de la pluralité. V. Azoulay et de P. Ismard y voient l'identité profonde d'une société qui surmonte ses divisions.

À propos de : Vincent Azoulay et Paulin Ismard, *Athènes 403. Une histoire chorale*, Paris, Flammarion, 2020, 451 p., 25 €.

Athènes, 403 avant notre ère

La longue guerre du Péloponnèse, qui, depuis 431 avant n. è, opposait Athènes et Sparte, avec leurs alliés respectifs, s'achève le 22 avril 404 avant n. è, lorsqu'Athènes, assiégée, capitule : les Longs Murs qui entouraient la ville et protégeaient le Pirée sont détruits, et les opposants au régime démocratique, parmi lesquels Critias, reviennent dans la cité. Sous l'œil vigilant des Lacédémoniens, avec la désignation de cinq éphores désignés au sein des cercles oligarchiques athéniens, la démocratie est renversée : à la fin de l'été 404, est instaurée une commission de trente Athéniens, chargés de gouverner la cité tout en restaurant les *patrioi nomoi*, « les lois des pères ».

Dans un premier temps, les Trente paraissent unis : « rapprochés par la fréquentation des banquets, ils cherchèrent même à créer une communauté idéale, transposant les principes d'organisation spartiate à Athènes » (p. 64). La violence qu'ils

exercer est plutôt bien acceptée, car elle vise d'abord les démocrates les plus radicaux – Vincent Azoulay et Paulin Ismard parlent d'« épuration joyeuse » (p. 63). Mais rapidement, les exécutions sommaires se multiplient, les Trente s'acharnent contre ceux qu'ils considèrent avoir soutenu la démocratie, y compris des citoyens fortunés, et contre les métèques. Le corps civique est réduit à 3000 hommes, inscrits sur un registre dont chacun pouvait être arbitrairement rayé à tout instant. Les autres, près de dix fois plus nombreux, sont privés de leur citoyenneté et donc de leurs droits, désarmés et dispersés sur le territoire de l'Attique.

L'un des Trente, Théramène, s'oppose à cette stricte limitation du corps civique et, avec lui, des dissensions se manifestent au sein du chœur oligarchique, si harmonieux en apparence. Traîné devant le Conseil pour trahison, il est condamné à mort et exécuté. Les Trente gouvernent désormais par la terreur, comme en témoigne, au printemps 403, le massacre gratuit mais savamment mis en scène de 300 Éleusiens, des hommes en âge de combattre, auparavant citoyens athéniens (Éleusis faisant partie du territoire de la cité), mais qui n'avaient pas été inscrits sur la liste des Trois-Mille.

Cependant, quelques jours plus tard, les oligarques essuient une cuisante défaite à Mounychie, une colline du Pirée que les exilés démocrates menés par Thrasybule venaient de prendre ; Critias y est tué. Les Trois-Mille destituent les Trente et confient le pouvoir à une commission de dix hommes qui poursuivent cependant la politique de la peur menée par leurs prédécesseurs. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard encore que s'ouvrent enfin des négociations de paix entre « ceux de la ville » et « ceux du Pirée ». En octobre 403, Thrasybule et les démocrates, vainqueurs, montent en procession sur l'Acropole pour y sacrifier à Athéna ; les stratèges convoquent ensuite l'Assemblée du peuple sur la colline de la Pnyx, un lieu hautement symbolique pour la démocratie puisque c'est là que le peuple assemblé siège, souverain, à partir du milieu du V^e siècle avant n. è. Les Athéniens s'y engagent à la réconciliation : ils votent un serment par lequel ils s'engagent à « ne pas rappeler les malheurs » de la guerre civile – ce serment d'amnistie est au cœur de l'ouvrage de Nicole Loraux paru en 1997, *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*.

C'est sur cette année de guerre civile que reviennent aujourd'hui Vincent Azoulay et Paulin Ismard, en nous invitant à porter un regard nouveau non seulement sur cet épisode – jusqu'alors lu comme un moment de bipartition, de fracture de la cité, entre démocrates d'un côté, et oligarques de l'autre – mais aussi, plus largement, sur la société d'alors : en effet, « écrire une histoire chorale d'Athènes, [...] c'est

reconstruire une pluralité de collectifs, sans partir d'agrégats préconstitués et déjà organisés, et encore moins en présupposant par avance l'existence d'un tout unique – la « société athénienne » - clairement hiérarchisée en groupes distincts » (p. 36).

La cité en chœurs

Comme le soulignent les deux historiens, « la choralité est [...] profondément enracinée dans la vie des citoyens, en particulier grâce à la pratique du dithyrambe – une formation chorale singulière, consistant à chanter et danser en cercle » (p. 20). Ces chœurs dithyrambiques s'affrontent dans le cadre de concours lors des nombreuses fêtes organisées par la cité, telles que les Thargélies ou les Dionysies. Lors de ces dernières, qui étaient également l'occasion de concours dramatiques, évoluaient aussi des chœurs tragiques et des chœurs comiques. Si les métèques peuvent participer aux chœurs de Lénéennes, en l'honneur de Dionysos, la plupart des chœurs ne sont ouverts qu'aux seuls citoyens ou futurs citoyens. Pour les seules Grandes Dionysies, 1165 citoyens au moins étaient choreutes chaque année – un peu moins pendant la guerre du Péloponnèse, puisque l'on réduisit alors le nombre de comédies représentées – soit 3,88% du corps civique. La pratique chorale constitue ainsi une expérience civique et collective intense. Les jeunes gens de bonne famille y étaient d'ailleurs préparés par leur éducation et par la pratique des banquets. Ainsi, les choreutes athéniens étaient-ils le plus souvent des jeunes gens issus des milieux aristocratiques, ou du moins aisés que le chorège recrutait très certainement d'abord dans son entourage, parmi les jeunes gens dont il connaissait les qualités. Le choreute apparaît d'ailleurs, chez Aristophane (*Grenouilles*, 727-729) comme chez Platon (*Lois*, II, 654a 9-b 1 par exemple), comme le parangon du bon citoyen.

Néanmoins, comme le soulignent Vincent Azoulay et Paulin Isnard, « si le chœur revêt une telle importance à Athènes, c'est qu'il figure une esthétique proprement démocratique » (p. 21), ne serait-ce que parce que « disposant ses membres en cercle ou en carré, parfois sous l'égide d'un coryphée, le chœur réalise d'abord visuellement le principe d'égalité entre citoyens » (p. 21), même si certains personnages s'en distinguent, tels que le chorège, le coryphée, ou encore l'aulète. En outre, « à Athènes, la choralité était plurielle, égalitaire et compétitive : tout l'enjeu était d'empêcher l'émergence d'un chœur trop puissant qui pourrait représenter, ne serait-ce que le temps d'une cérémonie, la cité tout entière » (p. 22-23). Les auteurs montrent d'ailleurs, de façon très intéressante, que « compétitions entre chœurs furent

instaurées au lendemain du conflit sanglant qui opposa les factions [aristocratiques] de Clisthène et d'Isagoras à la fin du VI^e siècle. Dès 508-507, la réorganisation chorale [...] peut être interprétée comme une façon de prévenir le retour de la guerre civile » : « l'affrontement choral permet [...] à la fois de figurer et de dépasser l'expérience de la guerre civile, en somme de sublimer l'expérience de la division » (p. 27).

Vincent Azoulay et Paulin Ismard s'emparent ainsi de la métaphore chorale pour (re)penser non seulement l'année 403, notamment en « [déjouant] la bipartition politique », mais aussi, plus largement la société athénienne. En effet, cette « métaphore absolue de la pensée athénienne » (p. 18) permet aux deux historiens de prendre en considération des formes de regroupements provisoires, de mettre en avant les communautés émotionnelles, les relations entre les différents chœurs, tout en multipliant les échelles d'analyse. Ainsi non seulement ils mettent en mouvement, de façon saisissante, une société jusque-là largement figée dans ses statuts (citoyen/femme/métèque/esclave) par l'historiographie, mais aussi, comme ils l'annoncent dès l'introduction, dépassent les apories auxquelles mène la notion de réseau, si utilisée depuis deux décennies, comme celle d'association.

Une vivante polyphonie démocratique

Dans un souci de restituer la pluralité des voix, des collectifs, autrement dit « la trame de la polyphonie athénienne », les deux historiens se sont concentrés sur dix personnages (les dix chapitres de l'ouvrage), hommes et femmes. Ainsi nous emmènent-ils à la rencontre de « figures structurantes » telles que Critias, « chef introuvable » des Trente, Thrasybule, qui a pris la tête des démocrates, le modéré Archinos, Socrate, « voix de la neutralité », ou encore le métèque Lysias, mais aussi de « vies minuscules » : des femmes, au service d'Athéna, Lysimachè et, avec elle, Myrrhinè ou Syéris, ou au sein de leur famille, telle la riche Hégèso, mais aussi Euthéros, un travailleur pauvre (on dirait aujourd'hui « précaire »), Gèrys, un ancien esclave devenu marchand de légumes, ou encore Nicomachos, « scribe et administrateur », autrement dit, un bureaucrate. Comme ils l'expliquent bien eux-mêmes, « la démarche [consiste] à partir d'un individu, jouant le rôle de coryphée, pour reconstituer les chœurs qui l'entourent et l'auréolent » (p. 36). Il s'agit « d'être attentifs à la pluralité des collectifs dans lesquels il s'inscrit et qu'il contribue à structurer » (p. 37).

Ces vies, illustres ou minuscules, sont retracées avec minutie : pour cela, les auteurs convoquent l'ensemble des sources, littéraires, épigraphiques, iconographiques, archéologiques, n'esquivant aucune difficulté, aucun questionnement, et mettant systématiquement en lumière leur méthode, sans que jamais la lecture en soit rendue difficile, au contraire. Le recours à l'anachronisme, les parallèles établis avec des situations et des faits contemporains, sont explicités et toujours féconds. Ce faisant, ils reviennent sur les faits, sur la guerre civile – la *stasis* – en soulignant que la chronologie est en soi « un problème historique et historiographique » (p. 318) : non seulement l'épisode des Trente ne couvre pas que la moitié de la guerre civile, mais en outre la population athénienne n'en fut pas touchée de la même façon et avec la même violence. « Ni Un, ni Deux : au sortir de la guerre civile, la cité n'était ni cacophonique, ni monophonique, mais traversée par des harmonies plurielles et parfois dissonantes » (p. 330).

C'est ainsi qu'est mise en mouvement une foule de personnages, aux statuts et occupations diverses, c'est ainsi que s'anime une histoire qui semblait fixée (pour ne pas dire figée) depuis longtemps. On chemine dans cet ouvrage aussi extraordinairement vivant que cohérent et structuré comme on aurait cheminé dans les ruelles de l'Athènes de 403 (plans, figures et repères chronologiques sont d'ailleurs là pour permettre au lecteur de s'y repérer), croisant quelques « grands hommes », mais aussi beaucoup de « gens qui ne sont rien », des hommes et des femmes auxquels Vincent Azoulay et Paulin Ismard redonnent vie et couleurs.

Pour aller plus loin :

- AZOULAY V., « Violente amnistie. La réconciliation athénienne de 403 av. J.-C. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 74 (2), 2019, p. 383-425.
- AZOULAY V., « Repolitiser la cité grecque : trente ans après », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 69 (3), 2014, p. 689-719.
- AZOULAY V. et P. ISMARD, « Les lieux du politique dans l'Athènes classique. Entre structures institutionnelles, idéologie civique et pratiques sociales », in P. SCHMITT-PANTEL et Fr. de POLIGNAC (dir.), *Athènes et le politique. Dans le sillage de Claude Mossé*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 271-309.
- CAIRE E., *Penser l'oligarchie à Athènes aux V^e et IV^e siècles. Aspects d'une idéologie*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- KRENTZ P., *The Thirty at Athens*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1982.

- LORAUX N., *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot & Rivages, 1997.
- MORETTI J.-Ch., *Théâtre et société dans la Grèce antique*, Paris, Librairie Générale Française, 2001.
- WILSON P., *The Athenian Institution of the Khoregia. The Chorus, the City and the Stage*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Publié dans lavedesidees.fr, le 14 juin 2021.